

CARMEN DEPASQUALE

Université de Malte

LA FEMME DANS UNE «LITTÉRATURE FRANÇAISE DE MALTE» DU XVIII^e SIÈCLE

L'ORDRE DE MALTE

L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem est un ordre chevaleresque, monastique, hospitalier et militaire. Fondé au XI^e siècle, reconnu en 1113 par le pape Pascal II en tant qu'ordre religieux, l'Ordre doit quitter Jérusalem quand Acre tombe en 1291. En 1306, L'Ordre s'installe à Rhodes où il administre un État souverain jusqu'en 1522 lorsque Suleyman I^{er} assiège Rhodes et les chevaliers perdent l'île. Charles Quint leur offre Malte, l'Ordre s'y installe en 1530, en fait son siège, fortifie l'île et y reste souverain jusqu'en 1798. En route pour l'Égypte, le général Bonaparte s'empare de l'île le 6 juin 1798. L'Ordre de Malte cesse ses activités militaires; aujourd'hui son siège est à Rome et ses membres n'ont gardé que leur première vocation hospitalière, transmise par des œuvres de charité¹.

Suleyman le Magnifique assiège Malte en 1565 — sa flotte est perçue à l'horizon le 18 mai, le siège ne se termine que le 8 septembre; les chevaliers, aidés par les Maltais, réussissent à rester maîtres de l'île. Fortifier Malte devient le premier souci de l'Ordre, on construit une ville imprenable, La Valette, ainsi nommée d'après le Grand Maître, Jean de La Valette, chef de l'Ordre, héros du siège de Malte. Les bâtiments essentiels à la vie de l'Ordre — l'église conventuelle dédiée au patron saint Jean, le palais du Grand Maître, les Auberges, l'Infirmierie — s'élèvent dans la nouvelle ville et l'île entière est fortifiée tout le long du XVII^e siècle². Le siècle suivant, plus tranquille, car, après Lepanto, la menace turque

¹ L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de Rhodes et de Malte est communément appelé l'Ordre de Malte.

² Les chevaliers sont reçus dans leurs Langues; il y en a huit: Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Castille et Angleterre. À celle-ci, supprimée par Henri VIII, succède l'anglo-bavaroise, créée le 6 juin 1782. Tout jeune chevalier qui arrive à Malte est hébergé dans l'Auberge de sa Langue. L'Infirmierie est l'hôpital de l'Ordre. Selon sa vocation hospitalière, l'Ordre y admettait tous les malades, de toutes les religions et de toutes les classes sociales, y compris les esclaves.

est de moins en moins réelle, on assiste à la construction des palais des baillis, d'un théâtre, alors que le port grouille d'activité, l'église conventuelle s'enrichit de cadeaux précieux, les décorations intérieures des palais sont somptueuses; arrivent les artistes: le Calabrese Mattia Preti, le Français Antoine de Favray — déjà le Caravage avait passé à Malte presque quinze mois entre 1607 et 1608³. Les orfèvres, les marbriers, d'autres ouvriers embellissent la ville, comme l'assure l'auteur anonyme de *Malte, Corse, Minorque et Gibraltar*:

On trouve dans la cité Valette tous les ouvriers et toutes les marchandises dont on a besoin. Il est peu de villes en Europe si l'on en excepte quelques grandes capitales, qui aient d'aussi bons ouvriers et où la main d'œuvre soit à si bas prix, et une abondance d'objets de luxe, ou de goût aussi grande. Les ouvrages en filigrane sont renommés (...). On trouve des marbriers très habiles qui travaillent en pierres de rapport pour le pavé des églises⁴.

Tandis que la guerre de course en Méditerranée dont les acteurs principaux sont les chevaliers de Malte et les Barbaresques continue, le calme relatif qui règne dans l'île permet aux chevaliers de se consacrer à des activités plus mondaines, comme l'établissement des bibliothèques, la lecture, le théâtre, l'écriture. C'est donc au XVIII^e siècle, à Malte, où règne souverain un Ordre des chevaliers, que se situe cette étude.

UNE SOCIÉTÉ DE CHEVALIERS-SOLDATS

À première vue, la femme n'a pas de place dans cette société de nobles célibataires. Il ne faut pas bien sûr la chercher dans les traités sur la défense de l'île, ni dans les projets comme celui du bailli Antoine de Blacas sur la cultivation des mûriers ou celui intitulé *Projet pour engager les puissances en guerre avec les Barbaresques à donner des subsides à la Religion* du chevalier Étienne-François Turgot, ni dans les relations concernant la guerre de course, sinon dans la description du butin où se trouve assez rarement quelque femme. Elle est pourtant présente dans une «littérature» écrite dans le but de corriger les mœurs, dans la correspondance, dans quelque journal ou des mémoires, sans oublier les récits des voyageurs. Il faut préciser qu'on peut *grosso modo* diviser les chevaliers présents sur l'île en deux catégories — les jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans qui se préparent pendant deux ans, la durée de leur noviciat, à leur vocation de religieux hospitaliers et militaires et qui, même après avoir prononcé leurs vœux peuvent ne

³ Mattia Preti (1613–1699) arriva à Malte autour de 1661 pour décorer le plafond de l'église conventuelle. Il resta à Malte jusqu'à sa mort et beaucoup d'églises et de chapelles conservent encore ses tableaux. Antoine de Favray (1706–1798), né à Bagnolet, se fixa à Malte définitivement en 1744, pour devenir, jusqu'à sa mort, le peintre officiel de la cour magistrale. Deux tableaux peints pour l'église conventuelle, la *Décollation de Saint Jean* et le *Saint Jérôme* de Michelangelo Merisi, dit le Caravage (1569–1609), sont toujours à Malte.

⁴ Anonyme, *Malte, Corse, Minorque et Gibraltar*, s.l., 1797, p. 71.

jamais retourner à Malte, et d'autres, plus mûrs, commandeurs ou baillis qui font carrière dans l'Ordre. Selon le voyageur Jean-Marie Roland de La Platière qui séjourne à Malte en 1776, «il n'y a guère de résidant à Malte que trois cents chevaliers»; ils se trouvent à La Valette dans un espace serré d'un kilomètre carré⁵.

L'Ordre de Malte, nous l'avons dit, est un ordre monastique, mais malgré les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance prononcés lors de la cérémonie de la réception, ses membres ne sont pas de moines. Car ils continuent à vivre dans le monde des chevaliers qui appartiennent à «la fleur de la noblesse» européenne; donc leur pauvreté, par exemple, consiste dans le fait qu'à leur mort, ils ne peuvent disposer que d'un cinquième de leurs biens, appelé le quint, car l'héritier c'est l'Ordre; en effet, les commandeurs étaient riches et les baillis très riches. Leurs testaments, consultables à la *National Library of Malta*, en font preuve⁶. Les chevaliers devaient, selon le statut, faire leur testament chaque fois qu'ils voyageaient ou qu'ils étaient admis à l'Infirmierie. Le vœu de chasteté semble avoir été le plus dur à respecter, et c'est ce qui nous intéresse vis-à-vis de notre sujet.

LA VIE MONDAINE DES CHEVALIERS

Le témoignage d'un jeune chevalier qui fait ses caravanes à Malte entre 1753 et 1755 suffit pour nous donner une idée d'une certaine conduite des chevaliers:

La vie de Malte était molle et oisive; on y cédait malgré soi à une apathie qui s'emparait de tous ses habitants; ceux qui avaient l'habitude de cette existence ne voulaient plus en essayer d'autre; on y contractait un genre d'esprit superficiel et précieux qui s'opposait au développement des forces morales. Le goût s'y corrompait aussi vite que les mœurs; la société de Malte avait son empreinte particulière, aussi aisée à reconnaître pour des esprits exercés que celle des sociétés de province; pour me résumer, l'occupation y était trop impossible et les plaisirs trop faciles; c'était Chypre telle que Fénelon l'a décrite dans *Télémaque*⁷.

Le journal manuscrit de l'abbé Claude-François Boyer, rédigé entre novembre 1774 et avril 1777, fait remarquer de temps en temps un comportement pareil avec les femmes, voire des filles:

Une mère et sa fille âgée de dix à onze ans, allèrent ces jours derniers se plaindre au Grand Maître d'une violence faite à la dernière par le puîné des chevaliers de Sarzane que Son Éminence

⁵ J.-M. Roland de la Platière, *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malthe (1776–1778)*, Amsterdam 1780, t. 3, p. 25. Roland de La Platière fait une estimation approximative, mais elle est très loin des «six ou sept cents» chevaliers «en résidence en couvent», calculée le 28 octobre 1710. Pour cette dernière statistique, voir BnF, n.a.f. 3669, f° 597.

⁶ Les chevaliers devaient, selon le statut, faire leur testament chaque fois qu'ils voyageaient ou qu'ils étaient admis à l'Infirmierie. Ces testaments sont consultables à la National Library of Malta.

⁷ F.-E. Guignard, comte de Saint-Priest, *Mémoires, Règnes de Louis XV et de Louis XVI*, Calmann-Levy, Paris 1929, p. 17. Les caravanes étaient quatre excursions en mer que chaque chevalier devait faire pendant son noviciat à Malte.

envoya chercher sur le champ. Il voulut nier le fait, mais le Grand Maître, ayant fait paraître les deux parties plaignantes, ce chevalier se jeta à genoux offrant cinq cents écus pour doter la fille. Le Grand Maître en exigea qu'il en donnât mille en sus, sous peine de partir sur le champ et le coupable s'exécuta⁸.

Le même auteur fait allusion «aux grands remèdes» administrés aux chevaliers à l'Infirmerie⁹.

Le voyageur anglais, Patrick Brydone dessine ce spectacle auquel il a assisté et «qui [lui] a procuré beaucoup de plaisir»:

C'était le départ d'une escadre maltaise qui va se joindre aux Français contre le roi de Tunis qui paraît avoir encouru la disgrâce du roi Très Chrétien, parce qu'il ne veut pas délivrer sans rançon les esclaves de Corse, qui ont été pris avant que Sa Majesté fût maîtresse de cette île (...). Il y avait dans chaque galère environ trente chevaliers, faisant pendant tout le chemin des signes à leurs maîtresses qui pleuraient leur départ sur les bastions. Vous savez bien que ces prétendus célibataires ne s'embarrassent guère de leurs vœux de chasteté¹⁰.

La dernière phrase de Brydone suggère qu'il était généralement connu que des chevaliers avaient des maîtresses. Roland de La Platière les excuse même: «Quelques-uns (...) entretiennent des maîtresses; mais cela est connu: ces filles ou femmes sont ici ce qu'elles sont partout (...). Plusieurs ont des maisons d'affection: où cela n'est-il pas?»¹¹ Toujours est-il que certains autres chevaliers, préoccupés par ce comportement, essaient de ramener à leurs devoirs ces chevaliers égarés. Tel est l'ouvrage du chevalier Luc de Boyer d'Argens, *Réflexions politiques sur l'état et les devoirs des chevaliers de Malte*¹².

Alors que certains ouvrages n'épargnent pas les chevaliers pour leur comportement contraire aux statuts de l'Ordre, deux ouvrages fictifs du chevalier Joseph de Fassion de Sainte-Jay, tout en faisant le portrait des situations familiales qui, selon l'auteur, n'étaient pas rares, condamnent la femme, suprême tentatrice, et excusent le chevalier, sa victime¹³. Le chevalier de Sainte-Jay est un lecteur avide des Anciens, du théâtre classique et contemporain français et, pour s'amuser, il écrit des vers et une comédie où la femme, une deuxième Ève, est dépeinte comme la tentatrice, source de tout mal. Dans son recueil manuscrit intitulé *Discours sur la solitude en vers et en prose et sur la tranquillité de vie*, il fait l'éloge de la solitude qui l'éloigne de tous les fracas de la vie dont la femme constitue un élément

⁸ NLM Libr 137, C.-F. Boyer, *Recueil de lettres écrites de Malte par M^r l'abbé Boyer*, f^o 177.

⁹ Le «grand remède» était le seul connu contre le syphilis.

¹⁰ P. Brydone, *Voyage en Sicile et à Malthe*, traduit par M. Dèmeunier, Pissot, Amsterdam-Paris 1775, pp. 342-343.

¹¹ J.-M. Roland de La Platière, *op. cit.*, t. 3, p. 74.

¹² L. de Boyer d'Argens, *Réflexions politiques sur l'état et les devoirs des chevaliers de Malte*, Pierre Paupie, La Haye 1739.

¹³ Né le 10 février 1684, Joseph de Fassion de Sainte-Jay fut reçu dans la Langue d'Auvergne le 10 janvier 1701. Il occupa des charges importantes au sein de l'Ordre. Il mourût à Malte, âgé de 81 ans et fut enterré dans l'église Saint-Jean.

important. Sa vision de la femme, il l'exprime, dans une poésie de 14 vers, intitulée *Vers sur Adam et Ève contre le sexe féminin*.

Les six premiers vers de cette poésie sont dédiés à la peinture du bien-être où se trouvait l'homme après sa création — l'homme, image de Dieu, était «heureux» et maître du monde entier. Sainte-Jay accuse «le sort» de jalousie:

Sous prétexte d'aider à ses futurs ennuis
On lui fit une femme, on ne pouvait faire pis,
Le malheureux dormait et ne put s'en défendre,
Il vit en s'éveillant le sujet de ses maux.
Il apprit, mais hélas, il devait s'aller pendre
Car son premier sommeil fut son dernier repos.

L'interprétation que donne le poète à cet acte de Dieu ne convient pas à sa foi, ni à sa conception de Dieu. C'est pour cette raison que le «Créateur» du premier vers est remplacé par le «sort» jaloux et puis, par «on». De surcroît, le poète semble suggérer qu'Adam fut trompé lorsqu'on profita de son sommeil pour lui donner sa femme. On est tenté de croire que le poète rit dans sa barbe en écrivant ces vers, et l'antithèse qui conclut la poésie est très heureuse.

Dans une autre poésie du même recueil Sainte-Jay va encore plus loin dans sa peinture de la femme «insensible»¹⁴. En se promenant à la campagne, le poète solitaire a vu

(...) le squelette horrible
D'un pauvre amant qui se pendit
Pour une bergère insensible

qui n'a même pas daigné prendre pitié de son amant. Ce portrait de la femme, on le retrouve dans la comédie manuscrite du même auteur, *Le Commandeur dans sa famille*. Cette comédie est précédée d'un *Avis au lecteur* où Sainte-Jay déclare avoir «une parfaite connaissance de l'humeur des femmes. Il fait assez voir par son ouvrage qu'il n'ignore pas leurs défauts». Il assure son lecteur qu'«il n'a envisagé personne» et que «le dessein que l'auteur de cette comédie s'est proposé est de divertir le public sans porter préjudice aux particuliers». Cela ne l'empêche cependant pas d'écrire à la fin de la comédie ses *Réflexions*, où il affirme qu'«on aurait pu ajouter beaucoup d'autres choses (...) ordinairement pratiquées par les personnes qui suivent un pareil genre de vie (...)». Ces réflexions ne sont donc pas privées d'un but didactique: «l'auteur ne manquerait certainement pas d'exemples encore plus raffinés et, si l'on veut, plus comiques... Cependant, malgré cela, on a lieu de croire qu'il y en a suffisamment pour donner à penser le reste qui suit dans ces sortes d'engagements»¹⁵. Déjà dans l'*Avis au lecteur*, «l'auteur

¹⁴ NLM Libr 80, J. de Fassion de Sainte-Jay, «La Solitude à Alcydon», [dans:] *idem, Discours sur la solitude en vers et en prose et sur la tranquillité de vie*, non-paginé.

¹⁵ L'intention de l'auteur, comme celle de Molière, est de corriger les vices en les ridiculisant. Cette comédie moralisatrice se situe dans le même siècle où François-Aimé Pouget publie les *Instructions sur les principaux devoirs des chevaliers de Malte*, Simart, Paris 1712. L'auteur de

déclare que s'il n'a jamais éprouvé le sort de Cliton qui était chargé d'une famille, il a joué plusieurs fois en sa vie le personnage d'Ormin qui courait à peu de frais sur les brisées de ce misérable». C'est lui-même qui se donne en exemple! On dirait que cette conduite n'était pas du tout exceptionnelle. Un autre témoignage personnel sert à ce propos. Le bailli de Froullay, rappelant sa jeunesse dans une lettre adressée à son ami, le chevalier Daydie, fait allusion à la trahison de sa maîtresse, déclare qu'il ne garde pas rancune et, raisonnant en philosophe, décide de ne plus s'aventurer dans de pareilles situations¹⁶. «Je n'ai pu conserver une maîtresse que j'adorais, que j'estimais; je n'en aurai, s'il plaît à Dieu, de ma vie. Mes cheveux blancs m'avertissent qu'il est temps de renoncer à ce bien si précieux». Déjà il avait dit à son correspondant: «Nous touchons à un âge où l'on est moins distrait par les plaisirs vifs, où (...) les occupations douces, honnêtes et tranquilles remplacent l'ivresse aimable et les folies charmantes de la jeunesse». On dirait que Sainte-Jay aussi a écrit sa comédie en atteignant un âge mûr, et ce dans le but de prévenir la jeunesse imprudente.

La protagoniste du *Commandeur...* est Filinte, une courtisane qui rend les hommes riches ses victimes en vantant à chacun son amour exclusif, tandis qu'elle apprend à sa servante: «Tu dois connaître depuis longtemps mon indifférence à leur égard». Car Filinte est hypocrite, à tel point que chacun de ses trois amants qu'elle a à la fois croit qu'elle lui est fidèle. Filinte a une fille à qui elle demande d'adresser de «père» le commandeur qui s'appelle Cliton. Ce jeu, elle l'a déjà joué avec un autre monsieur qui vient de quitter Malte, car sa fille lui répond: «Vous m'avez dit, ma chère mère, que ce monsieur qui est parti il y a quelques jours, que vous embrassâtes en pleurant, était mon père».

Le nœud de la pièce est l'inconstance de la femme. Filinte représente-t-elle toutes les femmes? Elle pense que oui: «Toutes les autres femmes sont faites sur mon modèle». Elle se hâte de préciser qu'«une femme qui travaille à sa fortune recherche avec empressement tout ce qui est capable d'y contribuer et (...) elle met en usage toutes les finesses et tous les expédients dont elle peut tirer quelque utilité». La dupe principale est le commandeur qui n'est pas si jeune; un deuxième chevalier, plus jeune, Ormin, allait se trouver embrouillé comme lui. C'est la découverte de l'hypocrisie de Filinte qui le sauve. Car Laupe, le serviteur fidèle du

celles-ci trouve que le libertinage des jeunes chevaliers est dû à la «mauvaise éducation (...) fortifiée par les pernicioeux exemples que les jeunes chevaliers ont devant les yeux. Ils voient la plupart des chevaliers âgés, les commandeurs aussi bien que les autres, vivre dans la mollesse, dans la bonne chère, dans les plaisirs, dans les compagnies les plus dissipées et les moins réglées».

¹⁶ Louis-Gabriel Froullay (1694-1766) est reçu chevalier dans la Langue de France en 1710. En 1741, il est nommé ambassadeur de l'Ordre à Paris. Blaise-Marie Daydie, né vers 1692, est reçu chevalier dans la Langue de France en 1713. C'est un chevalier non-profès de l'Ordre de Malte. Voir *Correspondance inédite du chevalier Daydie faisant suite aux lettres de Mademoiselle Aïssé*, publié sur les manuscrits originaux, avec introduction et notes par H. Bonhomme, F. Didot frères, Paris 1874.

commandeur persuade son maître, et ce dans la tradition moliéresque, de se cacher pour entendre Filinte déclarer son amour pour Ormin. La ruse est découverte mais, malgré leur déception, les deux chevaliers sont magnanimes. Car lorsque Filinte choisit celui qu'elle pouvait épouser, son troisième amant, Eximene, le Maltais, ils ne se vengent pas de la femme infidèle. Il leur suffit d'avoir eu la chance de s'en débarrasser.

En quoi cette pièce révèle-t-elle un certain comportement des chevaliers? D'abord c'est le titre qui le révèle, c'est même un titre qui surprend. Le commandeur devrait-il avoir une famille? C'est-à-dire, une maîtresse qui demande à sa fille de l'appeler «père» et qu'il fréquente, selon Ormin, «depuis plusieurs années»? C'est donc, pour citer Ormin, «une union»; c'est pourquoi le commandeur dit à Laupe: «tu te figures que ce commerce me porte quelque préjudice dans l'esprit du public». En effet, en s'adressant à Filinte, Cliton parle à la première personne du pluriel: «J'ai trouvé chez un marchand (...) l'argent qui est nécessaire pour acquitter nos dettes et pour nous donner lieu de vivre avec plus de commodité». S'agit-il donc d'un ménage?¹⁷ Il faut supposer que ce train de vie n'était pas étranger à la vie des chevaliers vers la moitié du XVIII^e siècle.

Ce «misérable», comme l'appelle l'auteur de la comédie, est bien endetté. Ayant besoin d'argent, il est la proie des usuriers: «Les intérêts qu'il prend passent les bornes ordinaires», dit-il de ce marchand qui lui a prêté mille écus qu'il donne à Filinte et qui s'ajoutent à ses dettes. De surcroît, il n'a pas payé son valet «depuis un temps infini» et si celui-ci demande au commandeur de lui «donner quelque chose d'acompte de [ses] gages», Cliton répond: «Tu me fais une demande inutile (...) je n'ai point d'argent». C'était une situation courante. Dans les testaments, il y a souvent mention des gages dus aux valets et des commandes faites aux tailleurs, confiseurs et d'autres, et qui n'ont pas été payés.

Que Filinte n'ait aucun scrupule à se faire donner des cadeaux et de l'argent quand elle sait que Cliton doit de l'argent à des gens divers, semble bien être la règle. Les chevaliers qui se laissent perdre pour une belle femme qui n'est même pas fidèle existent aussi dans ce monde d'intrigues. De surcroît, tous les chevaliers jouent gros et naturellement, ils y perdent encore de l'argent¹⁸.

Selon Sainte-Jay, Adam n'eut plus de repos depuis qu'il eut Ève comme compagne. Filinte, protagoniste du *Commandeur dans sa famille* ne laisse pas de repos à son amant, le commandeur. Mais faut-il désespérer de toutes les femmes et toujours? Sainte-Jay lui-même fait quelquefois un portrait moins déprimant de la femme¹⁹. La servante de Filinte et le valet du commandeur s'aiment et l'auteur fait le portrait d'un amour sincère et durable. Sainte-Jay fait aussi mention dans son *Discours...* d'«une épouse fidèle» qui entre dans le tableau qu'il peint d'un homme heureux. Mais les courtisanes n'ont pas ces qualités. Ainsi, il faut conclure que si Sainte-Jay exprime une aversion pour la femme qu'il accuse d'être source d'inquiétude pour l'homme, il ne veut pas que nous le prenions trop au sérieux surtout en lisant la poésie *Vers sur Adam et Ève...*

¹⁷ L'auteur n'a-t-il pas parlé du «sort de Cliton qui était chargé d'une famille»?

¹⁸ Voir NLM Libr 137, *op. cit.*, f° 59 v°. L'abbé Boyer signale «les jeux d'hasard à la ville (...) ces parties clandestines (...) et les gros joueurs». Les trois sœurs maltaises dont parle le comte de Saint-Priest dans ses *Mémoires* (p. 14) «soutenaient leur dépense par le produit des cartes».

¹⁹ Selon son amant, Tersique est «raisonnable» et différente de sa maîtresse.

IMPRESSIONS DES VOYAGEURS

Les voyageurs, plus objectifs que les parties intéressées, partagent-ils la même opinion de la femme maltaise? Dans son bref séjour à Malte, Dominique Vivant Denon a bien remarqué «une licence vraiment célibataire» qui rappelle les sentiments de l’auteur du *Commandeur...*; il distingue, toutefois, la Maltaise de la ville de celle de la campagne. Denon joue dans le registre du contraste pour évoquer «passion», «langueur» et «modestie» chez les Maltaises.

Sous un ciel brûlant, elles ont la blancheur des habitants du nord, avec l’expression passionnée des orientales; leur beauté n’est ni grecque ni majestueuse, mais n’en a pas moins de séduction. Avec de beaux teints bien soignés, elles ont presque toutes de grands yeux, dans lesquels la passion se cache sous de longues paupières qui leur donnent une langueur touchante ressemblant presque à la modestie. On dit celles de la campagne très fidèles à leurs maris; mais celles de la ville ne savent pas plus résister à l’or des baillis qu’aux soupirs des caravanistes; aussi règne-t-il à Malte une licence vraiment célibataire, beaucoup plus de coquetterie que de magnificence dans leurs costumes. Leur luxe est l’élégance et la propreté²⁰.

Ce qui étonne surtout les voyageurs c’est la blancheur de la peau des Maltaises, malgré la latitude méridionale de l’île. Roland de La Platière exprime leur sensualité par la phrase «elles sont vraiment moulées par l’amour».

Nulle part en Europe, les figures ne sont généralement plus belles, aussi bien caractérisées, aussi agréables qu’à Malte: tous les traits sont ordinairement beaux, et c’est peut-être ici le plus bel ensemble que comporte la nature humaine (...). Les femmes de la ville sont blanches comme l’albâtre: avec une taille et un air ingambes, elles sont vraiment moulées par l’amour. Enfin les mœurs y sont très douces, les figures belles, les personnes aimables²¹.

Michel Jean, comte de Borch, anime son portrait avec les détails d’un peintre: «Le sexe est très beau à Malte, les principaux agréments sont une taille extrêmement svelte, une jambe très bien formée, un cou de pied élevé, une blancheur de teint éblouissante, une belle table de gorge, des cheveux d’un noir d’ébène, et une vivacité extrême dans leur discours et dans toutes leurs actions»²².

Si Denon fait observer la différence de conduite entre la paysanne et l’habitante de la ville, le comte de Borch s’intéresse à la noblesse maltaise. Après avoir remarqué que les nobles maltais n’ont jamais été admis dans l’Ordre, il donne la raison pourquoi leurs portes ne s’ouvrent pas aux chevaliers:

La vie des femmes est des plus retirées; celle des maris y correspond assez, quoiqu’ils soient obligés à de certains égards. Leurs maisons sont des châteaux forts pour les étrangers et pour les chevaliers. Vingt ans de connaissance suffisent à peine pour en ouvrir les portes. J’ai

²⁰ D.V. Denon, *Voyage en Sicile*, Gallimard, Paris 1993 (reproduction en fac-simile de l’édition Didot l’aîné, Paris 1802), p. 138. Denon visita Malte en 1778.

²¹ J.-M. Roland de La Platière, *op. cit.*, p. 66.

²² Michel Jean, comte de Borch, *Lettres sur la Sicile et sur l’île de Malthe*, les frères Rey-cends, Turin 1782, p. 226. Cette lettre est écrite le 28 décembre 1776.

voulu connaître la raison d'un pareil procédé, et j'ai appris que l'humeur galante des premiers chevaliers, multipliant les désordres dans les familles, avait engagé cette noblesse à cette réserve un peu trop sauvage²³.

Pourtant, le même auteur signale que «Les baronnes maltaises jouissent à ce théâtre [le théâtre construit en 1731 par le Grand Maître Antonio Manoel de Vilhena] du privilège accordé à la noblesse dans tous les pays, c'est-à-dire que les premières loges leur sont destinés de droit».

On ne peut pas parler de voyageurs qui ont peint les Maltaises sans faire mention de Jean Houel, peintre et architecte, qui a dessiné des planches évoquant des scènes de la vie maltaise, accompagnées d'une description, dans son *Voyage pittoresque des îles de Sicile, de Malte et de Lipari*.

La planche CCLI, intitulée *Coiffure et costumes de quelques hommes et femmes de l'île de Gozo* est accompagnée d'un récit qui dépasse la fonction d'une explication du dessin, car s'y trouvent aussi ses observations.

Je profiterai de cette figure pour faire connaître de quelle manière sont corsées certaines femmes de cette île que j'ai vues; elles ont des corsets qui ne montent que jusqu'au dessous de la gorge, et qu'elles serrent de manière que la gorge en sort en totalité; mais elles la recouvrent par un ample et simple tour de gorge, bien transparent, qui ne la cache pas entièrement. Il s'attache de chaque côté en faisant deux ou trois petits plis, l'effet n'est pas désagréable. Les coquettes, sans blesser la pudeur, y trouvent un grand profit pour leur amour-propre; j'ai vu des jeunes Grecques habillées avec ce corset, et une simple gaze pour tour de gorge; ce qui avait infiniment de grâce: elles étaient ainsi dans la maison. J'observerai, à propos de cet ajustement, qu'en général la population de cette île est fort belle (...). J'ai remarqué une très grande quantité de filles et femmes fort jolies, qui m'ont confirmé dans l'idée, que j'avais déjà conçue, de la beauté des habitants de cette île²⁴.

La planche CCLVIII, intitulée *Costumes des femmes de Malte* contient dans sa description beaucoup de détails sur les costumes et la coiffure portés par diverses catégories de femmes: femmes de qualité, bourgeoises, jeunes filles, une nourrice, une négresse, domestique ou esclave.

Dans un petit espace souverain dominé par des célibataires nobles qui venaient de différents pays d'Europe, aucune femme ne fait figure d'intellectuelle, aucune mention de femme écrivaine, ni même de lectrice. Son rôle se limite à ce qu'elle soit l'objet d'une peinture, d'une impression pour les voyageurs, de femme fidèle ou infidèle pour les habitants de l'île. Tantôt victime d'un chevalier passionné, souvent tentatrice et courtisane lorsqu'elle habite la ville, elle trouve pourtant sa place dans «une littérature française de Malte» du XVIII^e siècle.

²³ *Ibidem*, p.197.

²⁴ J. Houel, *Voyage pittoresque des îles de Sicile, de Malte et de Lipari où l'on traite des antiquités qui s'y trouvent encore; des principaux phénomènes que la nature y offre; du costume des habitants, et de quelques usages*, de l'Imprimerie de Monsieur, Paris 1782, pp. 79–81.

DEPICTION OF THE FEMALE
IN A “FRENCH LITERATURE OF MALTA”
OF THE EIGHTEENTH CENTURY

Summary

Between 1530 and 1798 Malta was ruled by a chivalric, monastic, hospitaller and military order which became known as the Order of Malta. The archives of the National Library of Malta preserve “an eighteenth century French literature of Malta” dealing with the religious duties of the Knights, the defence of the island against the Ottoman power, corsairing and projects and treatises written with the aim of improving the economic and political situation of the Order — these are subjects wherein women have no place. However, rare references to women are found in letters, diaries or memoirs that throw some light on Maltese society. Travel literature also accords some space to women. An interesting comedy in manuscript form, situated in eighteenth century Malta and written by a French knight, pokes fun at the *femme fatale* and portrays the Knight of Malta as both prey and victim. The intellectual woman, whether writer or reader, is totally absent.

Key words: Order of Malta, Knights, eighteenth century, women, travellers